



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**JEUDI 25 AVRIL 2024 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 14 décembre 2023.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Comptes 2023 *
 - 2.1. Présentation générale des comptes *
 - 2.2. Comptes de résultats et ses annexes *
 - 2.3. Comptes des investissements *
 - 2.4. Rapport de la Commission financière
 - 2.5. Rapport de gestion *
3. Présentation du plan financier 2024 – 2028 *
4. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 12 avril 2024